



Les acquéreurs ne nous ont pas présentés d'offre de prêt

Par Cindy59

Bonjour,

Nous avons vendu notre maison le compromis de vente a été signé le 30 décembre 2021. Les acquéreurs avaient jusqu'au 14 février 2022 18h pour nous fournir un accord ou refus de prêt. Mais je n'ai rien reçu, après avoir contacté l'agence immobilière et le notaire les acquéreurs n'avaient aucun document.

Le 16 février l'agence immobilière m'a envoyé une attestation d'accord de principe sous réserve d'acceptation de crédit logement ou DDP.

Nous sommes le 20 février est je n'ai toujours pas d'accord ou refus de prêt.

Que faire ?

Par ESP

Bonsoir

Que faire ?

Une lettre R/AR de votre part ou du notaire pour mise en demeure de fournir les documents attendus et de s'engager à signer dans un délai X...